

SOMMAIRE

PLUS DE TRI, MOINS DE GÂCHIS	1
Interview Alain Masson	1 - 2
Une ressource : le déchet	2
ECOHABITAT	2
DÉPLACEMENTS	3
NOUVELLES DU CCQ	4
QUESTIONS JARDINS, HERBES, SAPINS	5
Eau et Soleil	5
La bûche de Noël	6
AGENDA ET BRÈVES	6

EDITO

Malgré l'omniprésence de l'expression, qui peut définir le concept de Développement Durable ? Le terme anglais "sustainable" est apparu dans les années 70 lors d'une conférence des Nations Unies sur l'environnement. En simplifiant, il s'agit d'un mode de développement "qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", qui réconcilie le monde de l'économie, du social et de l'écologie.

L'outil politique permettant d'appliquer la démarche à toutes les échelles du territoire se nomme Agenda 21 (comme 21^{ème} siècle).

A Brest, la gestion des déchets, la gestion de l'eau, le plan climat sont autant d'actions issues de cet agenda.

Pourquoi le CCQ consacre-t-il ce numéro au Développement Durable ? Parce que nous sommes tous concernés et pouvons par des gestes simples, apporter notre pierre à l'édifice dans et hors du cadre institutionnel. En cette fin d'année, demanderons-nous aussi au Père Noël de jouer la carte du "Durable" ? Sa longue expérience lui soufflera l'attitude juste. Le CCQ vous souhaite de joyeuses fêtes. Et sans doute une année plus solidaire !

COMITÉ DE RÉDACTION :

Claudie Auffret, Jeanne Cornec, Héléne Debeir,
Laure Dosso, Jean-Luc Déniel, Sabine Guidubaldi,
Pascale Hautin, Jacqueline Kernéis, Elisabeth Lebeul,
Monique Le Guillou, Pascale Masson, Gilles Pendelou,
Philippe Saget.

Plus de tri, moins de gâchis

Alain Masson, 1^{er} Vice-Président de BMO
aux Grands Projets et Développement Durable

Quand on parle de déchets, faut-il parler prévention avant tout ?

Oui, il y a eu une opération de communication par des "ambassadeurs du tri", l'objectif étant de diminuer le volume des déchets.

Brest Métropole Habitat (BMO) équipe au fur et à mesure l'ensemble des quartiers brestois de conteneurs enterrés. Ces conteneurs offrent de nombreux avantages (esthétisme, réduction de l'encombrement de l'espace public et des locaux dans les immeubles...). Ils permettent de trier d'une part les ordures ménagères en sacs fermés, d'autre part les emballages recyclables et enfin le verre. Les produits recyclables et le verre re-

partent vers une seconde vie. Autant de matériaux qui vont pouvoir être recyclés, permettant de préserver une ressource précieuse, en réutilisant les matériaux existants plutôt que de puiser dans les réserves naturelles.

Quels sont les différents types de tri ?

- Les cartons et plastiques recyclables (poubelles jaunes),
- le verre (les poubelles vertes),
- les déchets verts traités de manière spécifique en vue d'une réutilisation sous forme de compost,
- les bio-déchets : promotion des composteurs individuels, collecte sélective des déchets des espaces verts de la collectivité,

... suite p. 2



"Le développement durable, c'est se construire un avenir. Un avenir basé sur le respect des ressources naturelles que l'on a tant pillées, mais pas seulement. C'est se construire une équité sociale. C'est aussi bâtir un modèle économique. Pour une société plus respectueuse, plus équitable, plus viable mais surtout durable pour un futur vivable."

dessin d'Inès et Manon, texte de Victor, classe de 3ème du collège de l'Harteloire

(suite de la page 1)



- les déchets non recyclables : les ordures ménagères résiduelles sont incinérées et ainsi valorisées par le réseau de chaleur.

Qu'en est-il dans les quartiers du centre ?

Dans le centre, il est très difficile de mettre en place la deuxième poubelle, la poubelle jaune. Nous avons donc effectué sur deux quartiers la mise en place de conteneurs enterrés. Sur le secteur de Kerigonan et Saint Martin des conteneurs qui permettent de collecter tous les flux : ordures ménagères, cartons, verre. Cette pratique devra s'étendre sur le centre-ville afin de favoriser le tri de nos déchets et de prendre conscience qu'il faut aussi diminuer le volume.

Une ressource : le déchet

*rien ne se jette,
tout se transforme*

La semaine européenne de réduction des déchets a eu lieu du 19 au 27 novembre. Ce fut pour nous, une occasion rêvée de nous informer sur notre propre gestion des déchets !

Vous avez probablement eu dans votre boîte aux lettres un journal gratuit, "En Liens", sur le thème essentiel de la gestion des déchets. De cette lecture, on retire une phrase à méditer :

"... considérer le déchet comme une ressource à valoriser et non nécessairement comme une nuisance. Cela signifie que, idéologiquement, les déchets devraient être soit évités, soit réutilisés, recyclés, récupérés".

On retiendra aussi la récente projection gratuite d'un documentaire, "Prêt à jeter", où l'on a appris que les objets de consommation courante comme les ampoules, frigos, fers à repasser, iPod,

etc... ont une durée de vie volontairement "réduite" par les fabricants pour nous obliger à consommer sans que soit prise en compte la limite évidente des ressources dont dispose notre planète... Nous avons été frappés par une information incroyable : une ampoule qui a plus de 100 ans fonctionne toujours dans une caserne de pompiers !! Si vous ne l'avez pas encore vue, un site internet lui est consacré (<http://www.centennial-bulb.org>).



Pour les Brestois, les déchets du Spennot sont valorisés dans le réseau de chaleur qui dessert 20 000 équivalents logements et pour lequel BMO prévoit

une extension de 50 % en six ans. Le traitement des déchets est aussi une source d'emplois non négligeable et un tremplin pour l'insertion, comme le montre Tribord, entreprise d'insertion qui gère 60 déchetteries en Bretagne !!

Habitat-Rénovation-Réhabilitation

isoler, rénover et adoucir sa facture...

Les conseillers de l'espace **INFO→ÉNERGIE** vous apportent un conseil neutre, gratuit et objectif en matière d'éco-conception, d'isolation, de chauffage, d'eau chaude ainsi que sur les aides financières.

Les espaces **INFO→ÉNERGIE** ont été créés par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) en 2001. Il y en a 240 en France, dont 14 en Bretagne.

L'espace **INFO→ÉNERGIE** fait partie d'**ENER'GENCE**, l'Agence de Maîtrise de l'Énergie et du Climat du Pays de Brest qui mène des actions auprès des collectivités : analyse des consommations du patrimoine, projet

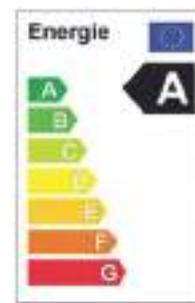
d'éco-quartier, Agenda 21 et des actions de sensibilisation du grand public par des interventions dans les écoles ou lors de conférences.

Deux exemples de rénovation énergétique de copropriétés en collaboration avec **ENER'GENCE** sont visibles en centre ville :

- la copropriété 6-8 rue Branda et rue Comtesse de Carbonnières : immeuble construit en 1960 dont les travaux d'isolation thermique réalisés par l'extérieur s'intègrent dans le paysage urbain ;
- la copropriété 18 rue de Gasté : les travaux actuellement en cours de réalisation permettront à cet immeuble datant de 1900 de passer de l'étiquette

énergétique F à B, soit une économie de 200 kWh par m² et par an.

Une rénovation bien menée, ce sont des économies d'énergie, des factures moins élevées, une baisse des émissions de gaz à effet de serre, une augmentation de la valeur patrimoniale du bâtiment et un meilleur confort !



Permanences du lundi au
vendredi de 13h30 à 17h30
9 rue Duquesne à Brest
N° Indigo 0 820 820 466
info.energie@energence.net
www.energence.net
www.bretagne-energie.fr

Marcher, pédaler et tramver dans Brest-Centre :

il faut oser !

BMO réaffirme la volonté de la collectivité de "développer un ensemble de services et d'aménagements offrant un libre choix du mode de déplacement complémentaire et alternatif à la voiture". Les déplacements doux (vélo, marche, ...) s'insèrent dans cette politique dont l'objectif est de diminuer de 75 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

La marche à pied est le mode de déplacement naturel et le moins coûteux. Trente minutes de pratique quotidienne sont recommandées pour la santé ! Les piétons demandent à la fois liberté, agrément et sécurité car ils sont très vulnérables. Les trottoirs devront être aménagés en ce sens. Pour aller à l'école à pied et en groupe, Pédibus est un service de ramassage scolaire à pied, organisé par des parents d'élèves bénévoles suivant un itinéraire précis. Pédi-

bus est une alternative à la dépose systématique des enfants en voiture à l'école.

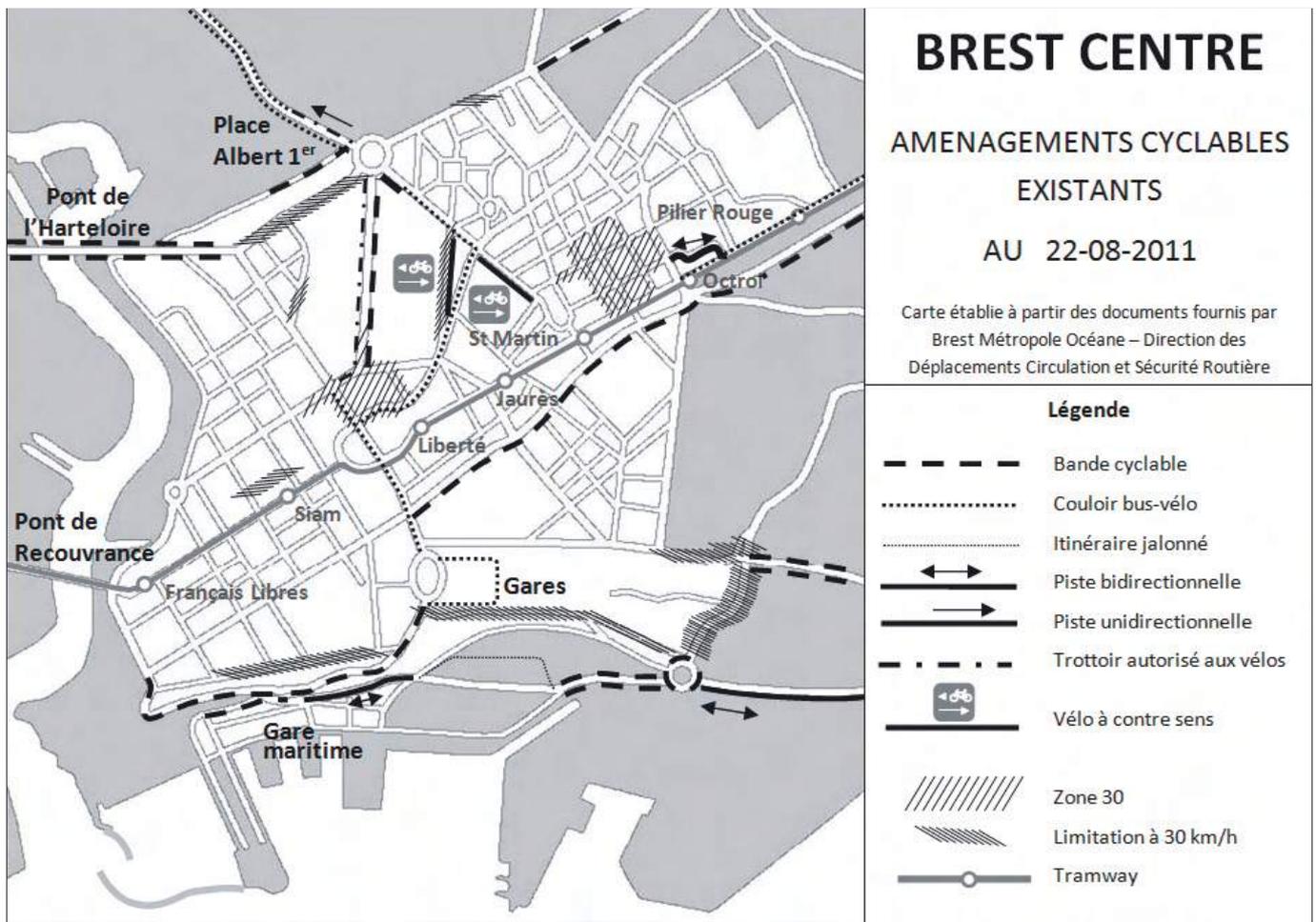
Le vélo est un moyen écologique de se déplacer. Celui-ci, qui peut éventuellement être à assistance électrique, est particulièrement bien adapté aux déplacements de moins de 3 km qui constituent environ la moitié des déplacements des résidents de la Communauté Urbaine. Il existe déjà 100 km de pistes ou bandes cyclables, pistes cyclables sur trottoir et couloirs bus-vélo. 20 km sont en cours de réalisation suivant la ligne du tram, l'objectif étant de parvenir à 200 km en injectant 100 000 € par an dans ce projet. Des aménagements pour le stationnement des vélos seront réalisés à proximité des stations du tram, des bus ainsi qu'aux gares SNCF et maritime.

L'arrivée du tramway à Brest le 23 juin 2012 va modifier les comportements de chacun. Des parkings relais aux portes de la ville seront à la disposition des utilisateurs du tram venant des communes périphériques. La liaison avec les bus, les cars, le TER et tous les autres moyens de déplacement doux vont s'articuler afin d'assurer une qualité de transport pour tous. La place des voitures en centre ville sera plus restreinte pour permettre une meilleure cohabitation entre les divers modes de déplacement ci-dessus. Le stationnement va évoluer de façon à valoriser l'attractivité résidentielle et commerciale du centre ville, avec pour objectif un report vers les transports collectifs.

Le covoiturage peut être une bonne solution pour arriver aux portes de Brest.

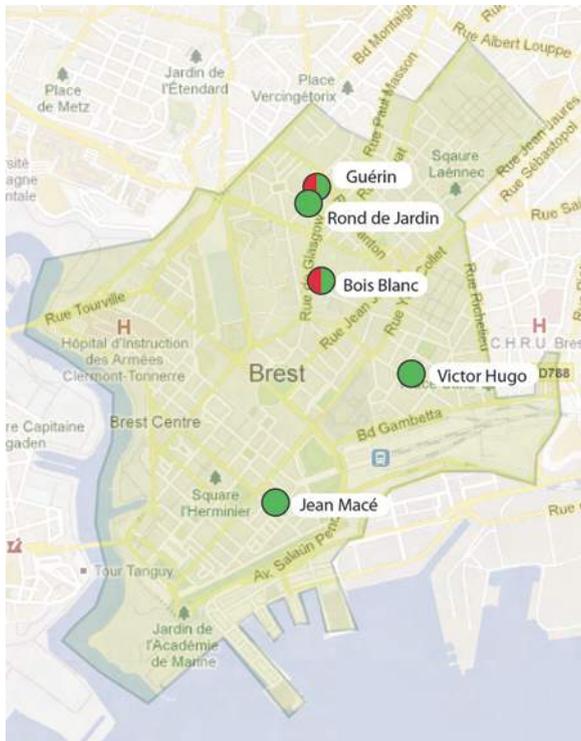
"on n'hérite pas la Terre de nos ancêtres, on l'emprunte à nos enfants"

(citation généralement attribuée à Saint-Exupéry et probablement inspirée d'un proverbe amérindien)



Manger bio, local et frais au centre-ville ? C'est possible en commandant un panier AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) auprès de l'association Siam Amap'Orte et bientôt à Saint Martin (P.L. Guérin) ! Contact par mail : siam.amaporte@gmail.com

Question jardins, herbes et sapins...



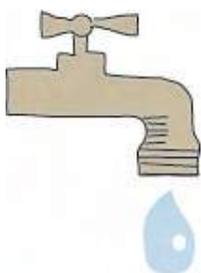
N'attendez plus pour désheber devant votre porte... BMO s'est engagée depuis 2008 à ne plus utiliser de pesticides et à encourager le jardinage au naturel avec l'association Vert le Jardin ! Les jardins partagés à Brest-Centre sont répertoriés sur la carte ci-contre avec en rouge les jardins possédant un composteur pour les déchets ménagers. Guérin, le Rond de Jardin et Bois Blanc disposent également de récupérateurs d'eau de pluie.

L'opération "Sapin Malin 2012", organisée par le CCQ en partenariat avec Vert le Jardin et avec la participation des écoles, des équipements de quartier et des associations, aura lieu le **mercredi 4 janvier 2012, place Wilson (14h-16h)** et le **samedi 7 janvier 2012, place Guérin (10h-12h)**. Apportez-nous votre sapin : il sera broyé sur place, vous pourrez emporter son broyat pour le mélanger à du compost et des souches pour votre cheminée !

Petite annonce. Jardins en centre-ville : si vous avez un jardin, pas le temps ou pas le courage de le cultiver, ou tout simplement envie de partager, prenez contact avec LCAUSE, 4 rue E. Renan, lieu pour l'émancipation des femmes où l'on discute, se croise, se retrouve pour jardiner, concocter une soupe... bref où l'on crée des liens ! Contact par mail : espace.lcause@gmail.com

L'eau

précieuse, même à Brest



Economiser l'eau potable va devenir de plus en plus important pour l'avenir. Il existe des pistes pour réduire sa facture d'eau :

- Réparer les fuites (relever le compteur d'eau le soir et le comparer avec sa valeur le lendemain).

• Réduire le volume de la chasse d'eau en mettant une bouteille d'eau.

• Remplacer le bain par une douche (20 à 60 litres au lieu de 100 à 200 litres).

• Utiliser le lave-linge ou lave-vaisselle uniquement quand ils sont pleins.

• Ne pas rincer la vaisselle sous l'eau courante mais dans une baignoire.

• Ne pas laisser couler l'eau lors du brossage des dents.

L'article 641 du code civil donne le droit à tout propriétaire « d'user et de disposer » des eaux de pluie tombant dans son jardin. Il est donc possible de récupérer les eaux dans des citernes, réservoirs ou autres collecteurs et de les utiliser pour son usage personnel (arroser le jardin, abreuver les animaux, laver la voiture, éliminer les excréments). Il existe plusieurs types de récupérateurs d'eau de pluie, suivant la capacité à récupérer, ce que vous souhaitez faire avec (réservoir enterré ou pas) et bien sûr suivant votre budget.

Le soleil (heol)

une monnaie alternative pour Brest



Les monnaies complémentaires ou alternatives existent depuis longtemps ! En Suisse, la Wir, créée en 1934, existe toujours !

A Toulouse, c'est le sol-violette, à Villeneuve-sur-Lot ce sont des "abeilles". Ces monnaies se développent rapidement dans le contexte actuel de "crise" financière. C'est l'Association pour le Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ADESS) qui pilote ce projet qui verra le jour début 2012. Ce sera simple :

un Heol = un Euro

Mais alors, à quoi ça sert ? Tout d'abord, l'idée est que la monnaie redevienne un moyen d'échange et non une fin en soi. Ensuite, l'Heol sera une monnaie locale qui ne circulera qu'à Brest afin de dynamiser l'économie locale. Les structures locales qui utiliseront l'Heol seront des structures qui mettent en avant une démarche de développement durable. En l'utilisant, nous ferons le choix du local, du social et de l'écologique. Pour l'heure, vous pouvez voter pour le choix du graphisme des billets.

www.eco-sol-brest.net/Monnaie-Heol-Votez-pour-vos,3653.html

Facile, la bûche de Noël !

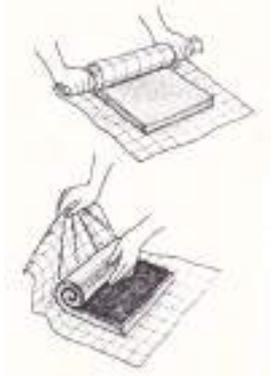
vite faite, légère et économique
(testée et approuvée par des membres du CCQ)

4 œufs, $\frac{3}{4}$ tasse de sucre (125 g), $\frac{3}{4}$ tasse de farine (90 g), levure chimique, sel, un pot de coulis de fruits rouges (250 g), 100 g de chocolat noir, 50 g de crème fraîche.

Préparer tous les ingrédients pour qu'ils soient à température ambiante.
Préchauffer le four à 180°C.

- Battre les jaunes d'œufs, incorporez le sucre. Battre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
- Tamiser la farine avec $\frac{3}{4}$ cuillère à café de levure chimique et $\frac{1}{2}$ c. à café de sel.
- Incorporer petit à petit au mélange œufs + sucre.
- Monter les blancs en neige. Incorporer délicatement au mélange précédent.
- Verser dans le moule fait d'une feuille de papier cuisson dont les bords ont été remontés sur un centimètre et posée sur la plaque du four. Cuire 8 à 10 minutes (couleur blonde).
- Retourner de suite sur un torchon préalablement passé sous l'eau et essoré, enlever la feuille de cuisson et rouler immédiatement dans le torchon.
- Dérouler, étaler le coulis de fruits rouges, rouler (sans le torchon évidemment !) et déposer sur le plat de service.

La ganache : faire chauffer la crème sans aller jusqu'à l'ébullition et incorporer progressivement les carrés de chocolat. Eteindre le feu pour que la température du chocolat reste aux environs de 50°. Napper le gâteau roulé avec la ganache. Décorer à la fourchette et selon votre goût.



La lettre est bien plus jolie en couleur ! Pour la voir et vous y abonner en version électronique, aller sur le site www.ccq-brest-centre.net et envoyer un message à webmestre@ccq-brest-centre.net

AGENDA

Vendredi 16 décembre - 21h30,
la Nuit de la Salsa au cabaret Vauban
Samedi 17 - Dimanche 18 décembre -
14h-18h, chorales à la mairie
Dimanche 18 décembre - 14h,
thé dansant au PLM Sanquer
Samedi 31 décembre - Réveillon
au PLM Sanquer
Mercredi 4 janvier - 14h-16h,
Sapin Malin, Place Wilson
Samedi 7 janvier - 10h-12h, Sapin Malin,
Place Guérin

Samedi 3 décembre, par une matinée pluvieuse, une douzaine de membres du CCQ ont accompagné l'adjoint au maire, Réza Salami, le long du boulevard Jean Moulin pour aller à la rencontre des habitants du quartier. Les questions ont tourné autour de l'élagage ou le remplacement de plusieurs arbres, la réfection des trottoirs, le stationnement résidentiel, la vitesse automobile. Nous avons appris que les rénovations de la rue Puget et du boulevard Jean Moulin étaient en préparation dans les services de la mairie.

cette lettre est mise en page grâce à Scribus

cette lettre est imprimée sur du papier recyclé

Participez à la rédaction de la lettre
Rejoignez le CCQ

contact_brest-centre@ccq-brest.net
Conseil Consultatif de Quartier Brest-Centre
Mairie de quartier
2 rue Frézier - BP 92206
29222 Brest Cedex 2
<http://www.ccq-brest-centre.net>

Scribus est un logiciel libre de publication assistée par ordinateur. Un atelier de perfectionnement a eu lieu le 2 novembre organisé par la mairie de Brest et animé par M. Paul Person, rédacteur de l'Echo de Saint-Pierre. Une dizaine de participants très motivés se sont exercés sur un cas pratique de réalisation d'un journal et ont découvert ainsi les subtilités de l'outil.